



MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION PARIS - MONTRÉAL

Le 26 avril dernier, le maire de Paris, M. Bertrand Delanoë, et le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, ont signé à Montréal un premier accord de coopération entre les deux villes. L'objectif de cet accord est d'encourager, de soutenir et d'accroître les échanges dans des domaines d'intérêts réciproques : le transport et l'aménagement urbain, le design, l'économie sociale, les sciences de la vie et les villes de savoir.

Une mission de Paris Développement (accompagnée de Eric CHARRETIER Chargé de mission innovation à la DDEE, Ville de Paris) qui s'est rendue à Montréal les 12 et 13 octobre derniers, a permis d'avancer sur les thèmes du design et des sciences de la vie.

Cette note a pour objet de faire le point sur les pistes de coopération envisagées.

1. Transport

Le Maire de Montréal sera présent lors de l'inauguration du tramway parisien.

Montréal prévoit de missionner tout début 2007 une délégation «Aménagement et tramway» dans plusieurs villes européennes.

⇒ Nous organiserons l'accueil de cette délégation à Paris.

2. Aménagement urbain

Montréal propose des thèmes liés au logement : actions de mixité sociale, accès à la propriété notamment des familles, offre de logements abordables, offre de logements sociaux, salubrité, sécurité civile et santé publique des logements.

L'interlocuteur montréalais serait Martin WEXLER Chef de la Division du développement de l'Habitation au sein de la Direction de la planification et des interventions stratégiques - Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine-).

⇒ Nous sommes en train d'identifier un interlocuteur à la Ville de Paris pour une mise en contact permettant de dégager des thèmes précis d'intérêt commun.

3. Design

Montréal, qui envisage le design comme une activité transversale, est intéressé par l'approche parisienne de soutien à un pôle design. Ils souhaitent s'inspirer de notre expérience en terme d'actions d'accompagnement d'entreprises de design.

Marie-Josée LACROIX, Commissaire au design de la Ville de Montréal et Directrice de « Design Montréal », sera en France les 5 et 6 décembre 2006.

⇒ Nous avons prévu le programme suivant : entretien avec le Directeur de Maison et objet, visite de l'incubateur "design" République Innovation, entretien avec Patrice Vermeulen, entretien avec Lyne Cohen-Solal et Alain Lardet (Président des Designers Days). Cette mission va permettre une prise de contact entre homologues et l'identification de thèmes concrets.

- ⇒ La DDEE et Paris développement avec leurs homologues montréalais travaillent sur la représentation parisienne au sein d'un pavillon français au *Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM)* qui aura lieu du 24 au 26 mai 2007.
- ⇒ Dans une optique de réciprocité, une délégation de Montréal (avec notamment Design Montréal et la Conférence Régionale des élus de Montréal -élus et chefs d'entreprises ayant pour mission de favoriser le développement de Montréal- qui envisage de montrer des circuits de l'innovation comparables à Montréal) sera invitée aux *Circuits de l'innovation* en septembre 2007 à Paris, avec un intérêt particulier pour les circuits du design urbain.
- ⇒ L'échange de délégations d'entreprises sera aussi envisagé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Montréal et la CCIP.
- ⇒ Le Pavillon de l'Arsenal examine un projet d'exposition proposé par le Centre Design de l'Université de Québec à Montréal, intitulé « Concours d'architecture et imaginaire territorial – Les projets culturels au Québec de 1991 à 2006 ». Cette exposition de design urbain pourrait avoir lieu fin 2007 à Paris.

4. Économie sociale

Montréal a tenu les 17 et 18 novembre la « Foire nationale de l'économie sociale ».

Les deux référents à Montréal et Paris (respectivement Johanne LAVOIE, Commissaire Responsable de l'économie sociale et Geneviève ANDRE, sous-directrice de l'emploi de la direction de l'activité économique) sont en contact.

- ⇒ Montréal souhaite mettre sur pied une visio- conférence destinée à définir des pistes de travail d'intérêt commun dans le domaine de l'économie sociale.

5. Sciences de la vie

Les deux villes peuvent apporter une valeur ajoutée aux coopérations scientifiques et échanges d'expérience existants sur ces domaines, grâce à l'appui sur les pôles de compétitivité.

Il s'agit de favoriser les partenariats scientifiques avec les nouveaux instituts parisiens et leurs homologues montréalais :

- L'institut de neurologie de Montréal est un très bon exemple de ce que pourrait devenir l'institut du cerveau et de la moelle.
- Laval technopole-cité de la Biotech est un excellent modèle d'outils pour soutenir la création d'entreprises dans le secteur des biotechnologies et un très bon exemple de ce que pourrait devenir la pépinière Cochin.

Il s'agit aussi de sensibiliser des sociétés de capital risque françaises et québécoises pour participer à des événements de financement d'entreprises de part et d'autre de l'atlantique.

- ⇒ Montréal souhaite susciter l'intérêt de Paris à la conférence internationale « Design for ageing » se tenant en mai 2008 à Montréal.
- ⇒ Une future mission à Montréal, vers mai 2007, pourrait permettre d'organiser des rencontres entre directeurs généraux des pôles de compétitivité parisiens (essentiellement de la grappe in vivo et de Medicen) et les grappes technologiques montréalaises.

6. Villes de savoir

Des contacts ont été pris pour que, d'ici à une année, des projets pilotes puissent être identifiés entre les deux Villes.

La société des arts technologiques (SAT) qui rassemble la communauté des créateurs utilisant des technologies numériques (branches artistiques et scientifique, professionnels et institutions d'enseignement...) est un modèle de convergence entre acteurs qui permettrait d'envisager des coopérations avec les centres de recherche parisiens.

- ⇒ Montréal envisage d'inviter la Ville de Paris au sommet de Montréal, cités des universités des 1 et 2 février 2007.
- ⇒ Montréal souhaite échanger sur les structures d'accueil des étudiants étrangers. Une téléconférence pourrait être réalisée pour présenter le dispositif d'accueil des étudiants et chercheurs à Paris mis en place en partenariat avec la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) et le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Paris, et pour échanger avec les dispositifs montréalais.

7. Propositions diverses en lien avec plusieurs thématiques

Trois perspectives de coopération pourraient être soumises à Montréal :

1- Soutien à des projets de recherche croisés

L'idée principale est de soutenir des projets de recherche intéressant les deux villes qui peuvent fournir des éléments de prise de décision (indicateurs, expérimentations, comparaisons études de cas...). L'enjeu est aussi de favoriser la mobilité des chercheurs des deux villes, puisque les projets soutenus devraient être portés par des équipes mixtes.

Les deux villes définissent des thèmes reflétant une préoccupation commune (qui pourraient être les mêmes thématiques que celles de l'accord : transport, aménagement urbain, environnement, économie sociale...), lancent un appel à des projets de recherche sur ces problématiques et soutiennent financièrement les projets retenus.

La Ville de Paris finance ce type de programme depuis 2004 (une quarantaine de projets soutenus). L'appel à projet de la Ville de Paris commence en avril, pour des projets qui débutent en octobre. Les projets soutenus peuvent durer une à deux années. Les projets terminés pourraient être présentés lors d'un colloque, organisé alternativement à Montréal et à Paris, présentant les résultats des ces recherches croisées.

- ⇒ Nous pourrions interroger Montréal sur cette proposition, sur les thèmes à identifier qui pourraient nous intéresser, et sur leur capacité à financer de tels projets dès avril prochain.

2- Promouvoir les programmes de bourses de la Ville de Paris et développer la réciprocité

La Ville de Paris a mis en place les bourses internationales de la Ville de Paris (étudiants étrangers en provenance de pays hors Union européenne) et les bourses de recherche (post doctorants et chercheurs séniors). Ces dernières sont notamment très attractives (2500 à 3000 euros/ mois + billets d'avion + couverture sociale).

Ces dispositifs attirent peu d'étudiants originaires d'Amérique du Nord, alors que Paris a les atouts pour accueillir des étudiants de haut niveau de cette zone.

- ⇒ La Ville de Paris pourrait proposer de réserver, sous condition de niveau suffisant, des bourses aux candidats provenant de Montréal.
- ⇒ Montréal serait sollicité pour faire connaître notre programme. Par ailleurs, Montréal dispose peut être de la possibilité de proposer des contreparties équivalentes en terme de soutien à la mobilité des étudiants et chercheurs parisiens.

3- Culture scientifique

Trois projets pourraient être proposés à Montréal :

« **Sciences sur Seine** » est un festival organisé par la Ville de Paris qui favorise l'approche culturelle des sciences auprès du grand public (animations, rencontres, débats, expositions, spectacles...). Il est conçu pour répondre aux besoins de connaissances et faire naître des vocations. La Ville de Paris lance un appel à projet en mai pour un festival en juin. L'idée d'un tel festival pourrait être proposée à Montréal.

- ⇒ De nombreuses pistes de collaboration peuvent être imaginée : vision conférence durant le festival entre Paris et Montréal, accueil de projets de Montréal à Paris et inversement, zoom sur Montréal dans le cadre du festival 2007...

PARISCIENCE (festival international du film scientifique de Paris), ce festival, organisé par une association de producteurs et réalisateurs de films scientifiques, est soutenu financièrement par la Ville de Paris.

- ⇒ Plusieurs pistes de collaboration avec Montréal pourraient être évoquées : renforcer la dimension internationale du Festival en accueillant des films canadiens, création d'un prix « Canada » remis par l'Ambassadeur, organisation d'une projection des lauréats du festival à Montréal...

- les **expositions**.

- ⇒ La Ville de Paris organise aussi des expositions scientifiques grand public, qu'il serait possible de proposer à Montréal et plus largement à nos partenaires francophones. Inversement, la Ville pourrait accueillir des expositions de partenaires.

7. Culturel

Paris accueille en résidence à la Cité internationale des arts un artiste de Montréal. En 2006, il s'agissait de Dominick PARENTEAU, auteur et metteur en scène québécoise, invité à Paris par l'association « Aux nouvelles écritures théâtrales ».

Montréal organise une nuit blanche qui a accueilli en 2006 un projet parisien. Il s'agissait du projet « Chorégraphie pour chasse-neiges » de la Compagnie ID Core présenté grâce au soutien de la convention entre la Mairie de Paris et l'AFAA.

Un soutien important a également été apporté par la Ville de Paris, dans le cadre de sa convention avec Culturesfrance, aux représentations de la dernière création de la Compagnie « Les Arts Sauts » (conventionnée par la Ville de Paris) à La Tohu, Cité des arts du cirque de Montréal, du 27 juillet au 28 août 2006.

Dépêche AFP du 12 décembre 2006 – Le budget 2007 de Paris a été adopté

Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD)

Créé en 2003, par les premiers ministres Charest et Raffarin, le **Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD)** a pour objectif de développer des relations plus étroites entre les collectivités françaises et québécoises. Il est opérationnel depuis le printemps 2005.

Le Fonds supporte des projets d'intérêt commun issus des communautés. Il est développé et mis en place par des représentants du ministère des Affaires étrangères de France, de la Délégation générale du Québec à Paris, de conseils régionaux partenaires du Québec (Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Midi-Pyrénées et bientôt Île-de-France)

EN 2006 les secteurs ciblés étaient d'une part les créneaux d'excellence du Québec et les pôles de compétitivité français, et d'autre part les projets socio-économiques et culturels impliquant directement les populations.

Le jury de sélection se compose comme suit :

- côté québécois :

des représentants du MRI, de la DGQP, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère des Affaires municipales et des Régions;

- côté français :

des représentants du Consulat général de France et du ministère des Affaires étrangères).

Le FFQCD est alimenté par les gouvernements français et québécois à part égale pour une somme totalisant 200 000 €. (350 000 \$) par année. Le financement des projets est réparti comme suit : 25 % du ministère des Affaires étrangères de France, 25 % ministère des Relations internationales, 25 % d'une région française et 25 % du partenaire québécois.

En sus du financement de contrepartie, incontournable, les critères d'admissibilité sont une présentation conjointe du projet par les partenaires concernés et l'aspect novateur du projet.

Le Fonds accorde la priorité aux projets visant le rapprochement entre les pôles de compétitivité de la France et les secteurs d'excellence du Québec, tout en maintenant un certain appui à d'autres projets socio-économiques et culturels structurants.

Les projets du FFQCD peuvent être portés en France et au Québec par les collectivités (conseils régionaux, conférences régionales des élus, villes) ou par d'autres acteurs du développement local et régional, qui devront cependant y impliquer les premières.



11/12/06 20h32 GMT

Dépêche AFP

Budget 2007 de Paris: débat tendu entre majorité et opposition municipales

Par Josette MICHY

Le débat sur le budget 2007 de Paris a commencé lundi dans une atmosphère tendue par l'approche des échéances électorales, l'opposition menée par l'UMP Françoise de Panafieu accusant le maire PS Bertrand Delanoë de présentation "insincère et malhonnête".

"Venant de l'ancienne majorité, cela fait drôle", a ironisé le maire devant la presse, après avoir détaillé dans l'hémicycle de l'Hôtel de Ville l'avant-dernier projet budgétaire de sa mandature: 6,7 milliards d'euros, axé sur solidarité et transports, avec des taux d'imposition locale inchangés.

Il a rappelé que "la dette de l'Etat à l'égard de Paris atteint aujourd'hui 250 M EUR (bien 250 M EUR), parlant de "décentralisation de l'Etat qui s'assimile à un jeu de dupes".

La candidate UMP à la mairie Françoise de Panafieu lui a demandé des "comptes": "vous avez pris l'engagement de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, mais désormais vous ne pouvez tenir cette promesse qu'en truquant ce budget", a-t-elle accusé, le taxant d'"optimisme irréaliste". Elle a notamment évoqué 100 M EUR de "sommes inscrites au budget, manifestement non sincères".

La Ville consacrera le quart de son budget à la solidarité (2,08 milliards d'euros), en hausse de 70% depuis l'an 2000, avec une nouvelle aide, "Paris solidarité habitat" pour les 15.000 familles peinant à payer leur gaz et électricité.

Alors que la municipalité s'engage à financer la création de 4.000 logements sociaux en 2007, les Verts, membres de la majorité de gauche, souhaitent l'acquisition du parc de logements social privé à bas loyers (évalué à 103.702 logements) pour préserver la mixité sociale.

Désireux d'éviter une "boboïsation" de Paris, les Verts ont négocié encore lundi avec l'exécutif sur leurs amendements.

Selon Christophe Caresche, adjoint à la Sécurité, la Ville a finalement accepté de "préempter systématiquement" tout immeuble faisant partie du "noyau dur" (55.000 logements) du parc de logements social à bas loyers. Cela représente 100 M EUR sur le budget 2007.

"Je souhaite vivement que les Verts votent le budget-logement et nous sommes disposés à trouver des solutions", avait indiqué peu avant Bertrand Delanoë. Néanmoins, il "valide totalement la politique d'acquisition d'immeubles à l'ouest et au centre de Paris pour la mixité sociale".

Autre priorité de ce budget: les transports qui se montent à 782 M EUR, "un effort énorme", selon le maire. Il se double d'une

participation de la ville en hausse de 37,5%, par rapport à 2006, au STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France).

Symbole de cet effort: l'inauguration samedi du tramway des Maréchaux, "moyen de transport, moderne, propre, efficace et accessible aux personnes à mobilité réduite", a souligné le maire. Selon Philippe Goujon, sénateur et président de la fédération UMP Paris, les élus UMP invités boycotteront cette inauguration qui se fera en présence du ministre des Transports Dominique Perben. La part de la ville au budget de la préfecture de police (258,2 M EUR) a été l'occasion d'une passe d'armes entre l'UMP et l'exécutif, en désaccord sur les chiffres. Selon la mairie, cette part a augmenté de 38,8% depuis 2000.

Le maire souhaite enfin que les compétences en matière de taxis, tant pour leur nombre (14.000, selon la mairie) que leur utilisation, lui soient transférées. Elles relèvent actuellement de la préfecture et il faudra un vote du parlement pour un tel changement.

Du lourd pour Bombardier • 1er novembre 2006



Fin du feuilleton concernant le choix du constructeur de la NAT (Nouvelle Automotrice Transilien). Le constructeur Bombardier est mandaté pour la fabrication de 172 trains de nouvelle génération destinés au réseau régional d'Ile-de-France.

Plus de 2 milliards d'euros pour Transilien SNCF

Mercredi 25 octobre, le Conseil d'Administration de la SNCF a approuvé le choix de Bombardier pour la fourniture de 172 trains de nouvelle génération destinés au réseau Transilien. Un projet d'un montant total de 1,850 milliard d'euros financé à 50% par la SNCF et à 50% par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), l'autorité organisatrice (qui reçoit elle-même 400 Millions d'euros de l'Etat dans le cadre de la décentralisation).



Présentation média devant une maquette face à l'Ecole Militaire

A cette commande s'ajoutent l'achat de 24 automotrices de grande capacité (AGC) pour 136 Millions d'euros (décidé au printemps) et la rénovation de 635 voitures à 2 niveaux des automotrice Z 20500 pour 108 millions d'euros. Au total, ce sont donc 2,094 milliards d'euros qui sont consacrés par la SNCF et le STIF au matériel roulant de Transilien SNCF.

La décision du Conseil d'administration d'attribuer la commande du futur train des franciliens à Bombardier fait suite à un appel d'offres européen lancé en février 2002 pour le renouvellement, d'ici 2015, de plus de 20% des trains du réseau Transilien. Le contrat portera également sur 200 trains supplémentaires en tranche optionnelle dont la livraison pourrait intervenir à partir de 2016.

Un matériel inédit sur le réseau Transilien

Ce futur matériel est toujours baptisé NAT (Nouvelle Automotrice Transilien) mais son appellation définitive devrait très certainement

être soumise à l'appréciation des utilisateurs eux-mêmes. D'après la SNCF, ce matériel sera caractérisé par une accessibilité, un confort et une fiabilité inédits en Ile-de-France.



Premières impressions

Il sera plus spacieux que le matériel existant (même si l'on peut regretter le choix de véhicules d'un seul niveau), avec des sièges, des portes et des fenêtres plus larges, et la visibilité intérieure sera intégrale d'un bout à l'autre du train pour une meilleure sécurité. Ce train sera aussi totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, climatisé et équipé d'un système d'information visuel et sonore d'origine, et de vidéosurveillance embarquée. Côté technique, sa motorisation répartie sur l'ensemble de la rame devrait offrir une capacité d'accélération et de freinage très supérieure à celle des rames qu'elle remplace, même si il devrait être difficile d'atteindre les qualités dévolues par les éléments MI2N et MI84 actuels.

Au secours des ancêtres

La livraison des nouvelles rames s'échelonne de décembre 2009 à décembre 2015, à raison de 30 rames par ans en moyenne. Elles seront affectées aux réseaux de Paris-Nord, Paris Saint-Lazare et Paris-Est afin de faire disparaître définitivement le matériel hors d'âge tel les Z6100, RIB ou encore RIO.



L'information embarquée devrait ravir les utilisateurs

Leur déploiement sur ces lignes permettra également d'homogénéiser

les types de trains en service sur les autres lignes et aura donc un impact positif en terme de qualité de service et surtout de régularité sur l'ensemble du réseau Transilien.

Même si l'échéance paraît encore relativement éloignée des préoccupations quotidiennes de millions d'usagers, le très médiatique effet d'annonce suscite un indéniable sentiment de curiosité. D'ici là, les p'tits gris n'ont qu'à bien se tenir.



Paris, le 29 septembre 2006

**Un nouveau succès significatif :
RATP Développement va exploiter la liaison rapide Johannesburg-
Prétoria en Afrique du Sud dans le cadre du projet Gautrain**

Partenaire du Consortium Bombela, regroupant notamment Bouygues et Bombardier, qui vient de conclure, le 28 septembre 2006, un accord de concession avec le gouvernement de la province du Gauteng, RATP Développement va participer à la conception, à l'exploitation et à la maintenance du système de transport qui reliera Johannesburg à Prétoria et Hatfield et desservira l'aéroport international en 2010.

Pendant 15 ans, RATP Développement, filiale de la RATP, dirigera la société d'exploitation Bombela Operating Company en partenariat avec les sociétés sud-africaines Murray & Roberts et SPG.

Dans la phase précédant l'exploitation, RATP Développement contribuera à la conception et à la mise en service du système et recrutera et formera les managers et les opérateurs.

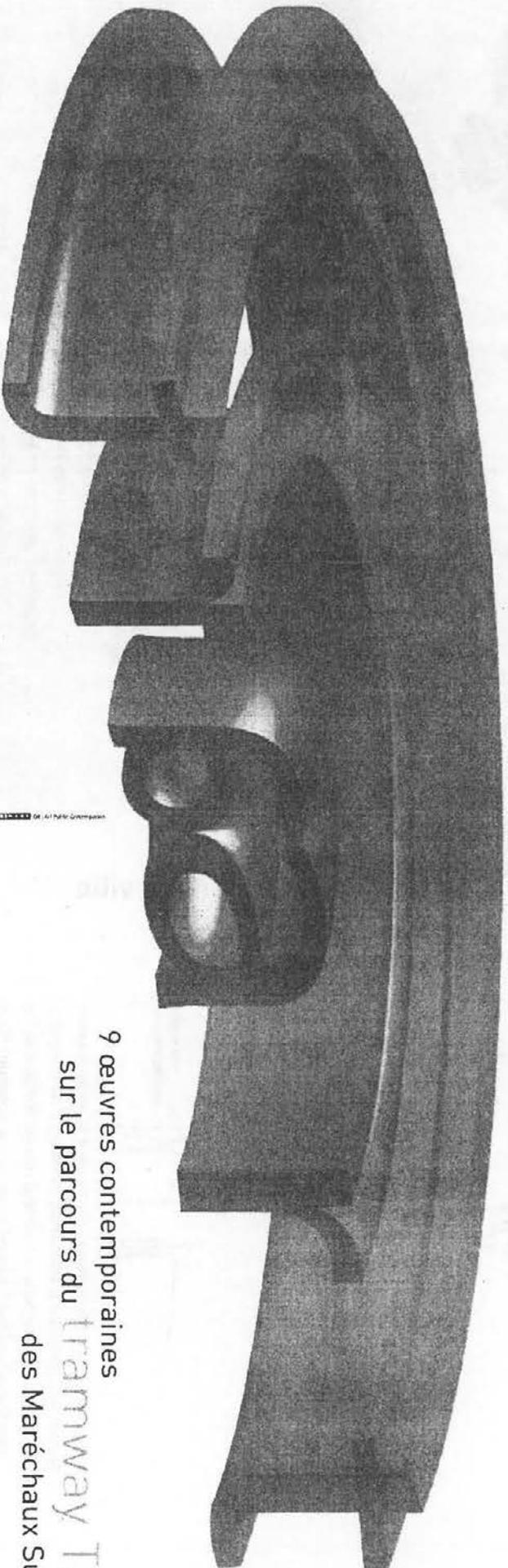
Au-delà de l'exploitation du réseau ferré de 80 kilomètres, toute une série de services sera offerte aux voyageurs : parking autour des gares, autobus de rabattement, haut niveau de service, équipements sophistiqués à bord des trains et en station, billetterie unique...

Pour RATP Développement, ce contrat d'études et d'exploitation représente un chiffre d'affaires de 900 M € sur la période.

Contact presse : 01 58 78 37 37

L'art dans la ville

Archives de la Ville de Montréal



9 œuvres contemporaines
sur le parcours du **tramway T3**
des Maréchaux Sud

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Paris
info le 3975
Paris.fr

MAIRIE DE PARIS

* **ledeFrance**



15^e arrondissement

Au milieu du pont du Garigliano, Sophie Calle a fait appel au talent de l'architecte américain Frank O. Gehry pour imaginer une cabine téléphonique hors norme. L'artiste s'est engagée à téléphoner plusieurs fois par semaine pour s'entretenir avec les passants et leur raconter des histoires. Dan Graham, illustre artiste américain connu pour ses propositions en espace urbain, installe devant le Parc des expositions de la Porte de Versailles une « folie urbaine » dans laquelle le passant circule librement.

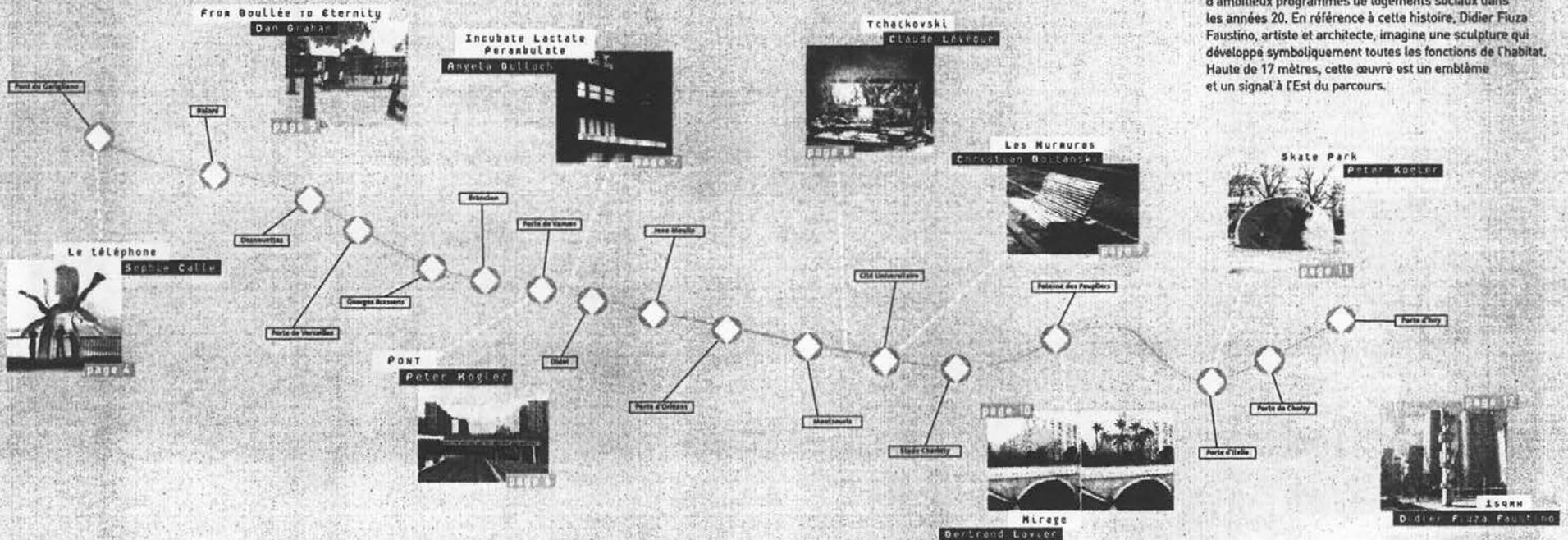
16^e arrondissement

Créant une ligne d'horizon à l'approche du pont de Vanves qui sépare les 14^e et 15^e arrondissements, l'artiste autrichien Peter Kogler dispose sur le tablier Est de cet ouvrage des motifs changeants. Angela Bulloch propose une ligne lumineuse soulignant l'architecture de l'Institut de puériculture de Paris et dont le mouvement des lumières évoque celui du tramway.

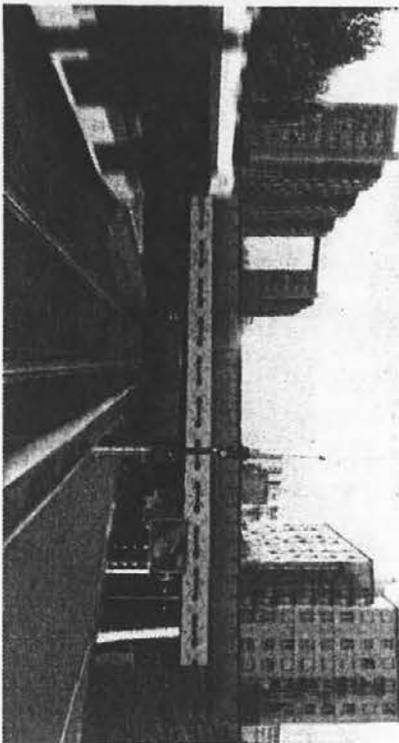
L'œuvre de Claude Lévêque s'inscrit fortement dans le paysage. Surmontant le petit bâtiment de l'aqueduc de la Vanne d'une sorte de miroir d'eau métallique, il souligne une perspective de l'espace urbain et lui offre un reflet changeant. Dans un jeu intime avec les promeneurs du parc Montsouris proposé par Christian Boltanski, la diffusion de messages amoureux en différentes langues sera déclenchée par le fait de s'asseoir sur certains bancs.

13^e arrondissement

Le square Robert Bajac accueille une œuvre de Peter Kogler : un Skate Park en forme de globe terrestre inversé qui pourra être utilisé par les visiteurs. L'œuvre imaginée par Bertrand Lavier fait apparaître aux passants de la Poterne des Peupliers, chaque heure, un mirage de palmiers. Les plus grands architectes du XX^e siècle, de Patou à Le Corbusier, ont construit le long de ces boulevards qui ont aussi vu s'installer, à la place des fortifications détruites, d'ambitieux programmes de logements sociaux dans les années 20. En référence à cette histoire, Didier Fuzza Faustino, artiste et architecte, imagine une sculpture qui développe symboliquement toutes les fonctions de l'habitat. Haute de 17 mètres, cette œuvre est un emblème et un signal à l'Est du parcours.



kogler



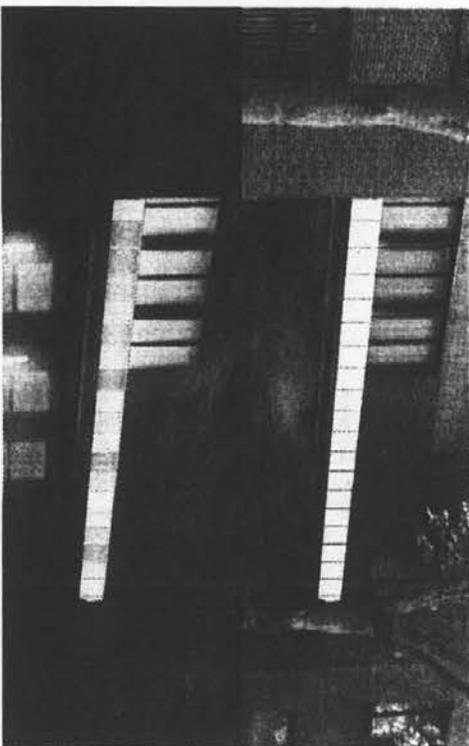
Peter Kogler est devenu depuis les années 80 un des principaux artistes autrichiens. D'abord largement influencé par le minimalisme et le pop art, il s'adonnea vers un travail sur le signe qui s'éloigne de la sérialité. Il se démarque pourtant de ces efférences, en privilégiant à des signes abstraits un répertoire figuratif. Les motifs qui ont fait sa célébrité dans le monde entier sont essentiellement les journaux, les tableaux ou les mandales du cerveau humain. Sous forme de popovers peints ou de projections, ils adhèrent à l'architecture, reproduisant les données de l'espace ou du bâtiment tout en y mêlant les années. Dès le début des années 80, ses œuvres sont réalisées sur ordinateur, ce qui lui permet de concevoir des œuvres animées, encore plus monumentales. Les mêmes motifs sont organisés en séquences hypnotiques.

Ainsi qu'il s'approprie de plus en plus l'espace urbain, ses œuvres font écho à la dynamique et aux réseaux qui le composent.

Le projet de Peter Kogler consiste à « habiller » le pont de la porte de Vienne à l'aide d'une quincaillerie. Un panneau lumineux abouge le niveau du pont, grâce à son éléctricité fournie au encore un planifié en drapage. L'artiste isole les modules de base sur son ordinateur, puis il varie leur enrichissement, leur mouvement et leur « rythme », presque une chorégraphie.

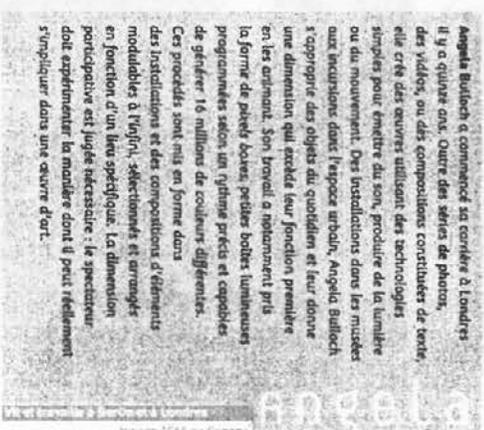
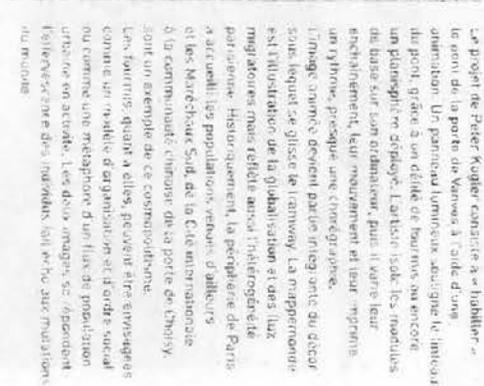
L'imagerie animée devient partie intégrante du décor sous lequel se glisse le tramway. La magnétophone est l'illustration de la globalisation et des flux migratoires mais reflète aussi l'hétérogénéité parisienne. Historiquement, la périphérie de Paris a accueilli les populations venant d'ailleurs et les Marseillais. Suite de la Cité internationale à la communauté chinoise de la porte de Choisy, sont un exemple de ce cosmopolitisme.

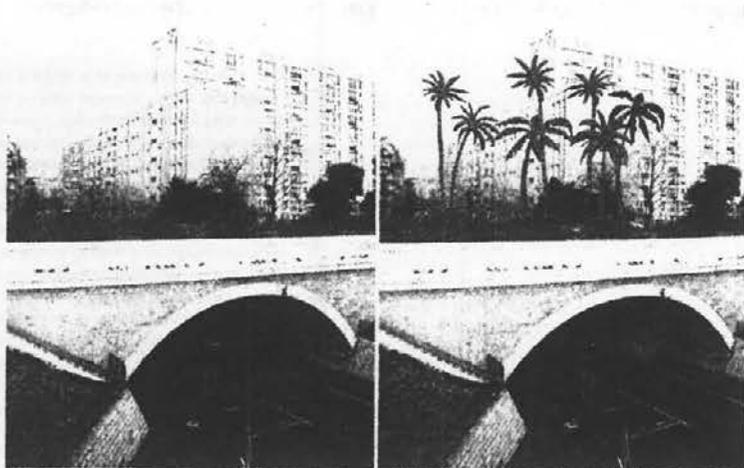
Les habitants, quant à elles, peuvent être envisagés comme un modèle d'organisation et d'ordre social ou comme une métaphore d'un flux de population urbaine en activité. Les deux images se fondent l'éternel et le temporaire, fait de la mutation du monde.



bulloch

Archives de la Ville de Montréal





Depuis le début des années 70, Bertrand Lavier élabore une œuvre polymorphe qui s'attache à brouiller les définitions et les catégories esthétiques établies. Militant d'une indistinction entre art et non-art, entre valeur d'exposition et valeur d'usage, il s'interroge sur le statut des objets qui nous entourent. Par quels procédés deviennent-ils des œuvres d'art ? Bertrand Lavier cherche à perturber notre perception de l'art et du réel en créant ce qu'il appelle des « zones de turbulence ». Il suscite des rencontres inattendues, voire incongrues, entre des productions hétéroclites issues de la société de consommation, par le biais de procédés tels que superposition, hybridation, déplacement, recadrage ou agrandissement. Bertrand Lavier fait aujourd'hui partie des artistes européens majeurs.

Bertrand Lavier a imaginé une œuvre qui serait un mirage. Un ensemble de palmiers vus de biais part lat-ruption, hors d'attente, dans la perspective de la rue des Psaupiers. Les motifs, découpés dans des plaques de métal recouvertes de résine peinte, sont en fait actionnés par un mécanisme de théâtre et émergent par une millième. Reprenant un principe de télescopage qui lui est cher, ou la représentation de quelque chose à la réalité, il jette un trouble sur la perception que nous avons de celle-ci. Cette vision séduisante nous renvoie aussi à une forme d'évasion, ou la notion de déplacement, où le simple trajet domicile/travail ne se fait supporter à un voyage imaginaire vers des centres fantasmés et exotiques. Diplôme d'horticulture, Bertrand Lavier est particulièrement sensible à la question du paysage. Les palmiers deviennent ici une extrapolation du projet de boulevard-paysage, en fort écho à une certaine conception de l'aménagement urbain qui multiplie les espaces verts dans le béton des villes, comme autant d'espaces de liberté.

Mirage



skate park



Ces deux projets de Peter Kogler fonctionnent comme deux parties d'une même œuvre. On retrouve la porte d'Italie, le buste de planisphère, comme échappée de l'humanité du port de la Florie de Venise, qui vient se poser dans le square Robert Higon. Le mappemonde, matérialisé sur une sculpture de béton, est un condensé de formes toujours ambiguës. Avec ce fragment de globe terrestre aversé, il offre une image du monde. Les créateurs ont voulu jouer sur une surface d'arrêt. En effet, cette sculpture s'offre à la contemplation tout en étant mise à disposition des riverains pour un usage ludique. Sa forme incurvée et son traitement spécifique en font une aire de jeu idéale. Le usage des amateurs de skate-board ou de roller-tenue pose ainsi la question de la mobilité en milieu urbain en se présentant comme un espace vué au répit, mais aussi en renvoyant à la « culture urbaine ».

Peter Kogler est devenu depuis les années 80 un des principaux artistes autrichiens. D'abord largement influencé par le minimalisme et le pop art, il s'achemine vers un travail sur le signe qui s'inspire de la sérialité. Il se démarque pourtant de ces références, en préférant à des signes abstraits un répertoire figuratif. Les motifs qui ont fait sa célébrité dans le monde entier sont essentiellement les fourmis, les tuyaux ou les méandres du cerveau humain. Sous forme de papiers peints ou de projections, ils adhèrent à l'architecture, reprenant les données de l'espace ou du bâtiment tout en semblant les annuler. Dès le début des années 80, ses œuvres sont réalisées sur ordinateur, ce qui lui permet de concevoir des décors animés encore plus monumentaux. Les mêmes motifs sont organisés en séquences hypnotiques. Alors qu'il s'approprie de plus en plus l'espace urbain, ses œuvres font écho à la dynamique et aux réseaux qui le composent.

COMPTE-RENDU - Rencontre du 11 septembre 2006 sur la mise en œuvre de
l'Accord de coopération entre les villes de Paris et Montréal

COMPTE-RENDU

Rencontre du 11 septembre 2006 sur la mise en œuvre de l'Accord de coopération entre les villes de Paris et Montréal

Étaient présents

- Du Bureau des affaires internationales
 - . Robert Letendre, directeur des Relations externes
 - . Colette Robitaille, conseillère en affaires internationales

- De la Direction Planification et Interventions stratégiques
 - . Diane Duhamel
 - . Véronique Gerland
 - . Martin Wexler
 - . Louis Roy
 - . Benoît Turgeon
 - . Johanne Lavoie

Objectif de la réunion

Identifier des pistes d'action susceptibles de répondre le plus adéquatement possible aux objectifs énoncés dans l'accord signé entre les villes de Montréal et de Paris le 26 avril 2006.

Article 1 : Transport et aménagement urbain :

M. Martin Wexler propose dans un premier temps d'établir des relations avec la Ville de Paris pour échanger de l'information et confronter des expériences menées autour des préoccupations communes suivantes :

- la mixité sociale : les politiques et les programmes mis de l'avant à Montréal et à Paris;
- l'accès à propriété - surtout pour les familles - : échanger sur les mesures, les initiatives originales et les innovations expérimentées de part et d'autres ayant un impact sur l'accès à la propriété;
- l'offre de logements abordables au cœur des grandes villes comme Montréal et Paris – la règlementation;
- l'offre de logement social;
- la salubrité des logements, la sécurité civile et la santé publique en regard de certaines clientèles vulnérables

Perspectives d'action

- Martin Wexler ne connaît pas ses vis-à-vis parisiens et le Bureau des affaires internationales propose de faire les premières démarches auprès de la Délégation générale aux relations internationales de la Ville de Paris. Pour démarrer les échanges, M. Robert Letendre suggère d'organiser une visioconférence qui réunira les personnes ressources responsables de ces questions à Paris et à Montréal.
- En regard de l'**article 1**, Robert Letendre rappelle qu'un contact a été établi entre l'Agence métropolitaine des Transports (M. Joël Gauthier) et la Mission Tramway de la Ville de Paris, lors de la mission du maire Tremblay à Paris en février 2006. Il propose d'informer l'AMT de l'existence de l'accord et de consulter M. Gauthier sur des suites envisageables.

Article 2 : Design : Artisans et designers créateurs

Diane Duhamel rappelle que lors du Grand Prix de juin 2006, la GEAIS de la Ville de Paris a participé, avec des jeunes designers de mode, à l'événement Promotion mode organisé sur la rue McGill. Profitant de la présence à Montréal du GEAIS, Mme Duhamel a organisé une rencontre avec le Lab Créatif dont les vocations s'apparentent à divers égards. Une mission du Lab Créatif a eu lieu à Paris au moment de la Semaine du Prêt-à-Porter. Mme Duhamel suggère de prendre connaissance du rapport de cette mission pour identifier des possibilités d'action sur le thème de l'incubation d'entreprises de mode.

Perspectives d'action

- Dans une démarche de consolidation des semaines de mode de Montréal, Mme Duhamel, n'envisage pas la venue de jeunes designers parisiens avant octobre 2007. Pour 2008 la priorité porterait sur la venue d'acheteurs étrangers.
- La mode éthique pourrait être un des thèmes à privilégier dans nos échanges avec Paris. Elle cite comme exemple l'existence d'un événement sur ce thème en Angleterre dont c'est la 3^e édition cette année. Le Groupe K, autour du Rebus global, pourrait s'intéresser à des échanges et à des coopérations avec des partenaires parisiens.
- Comme autre perspective d'action Mme Duhamel imagine qu'il serait peut-être intéressant de jumeler les quartiers de la mode de Montréal et Paris : Chabanel et le Sentier.

Marie-Josée Lacroix était absente. Même si certaines perspectives d'action étaient déjà envisagées dans le domaine du design il n'en a pas été question lors de la réunion.

Article 3 : Économie sociale :

Johanne Lavoie rappelle que les années 2000-2001 ont donné lieu à des échanges franco-québécois avec la collaboration d'universitaires mais le rapport de ces échanges est demeuré sans suite.

L'automne 2006 est une saison consacrée à l'Économie sociale. Des activités sont prévues partout au Québec de septembre à décembre.

À la mi-novembre aura lieu à Montréal une foire au Marché Bonsecours et deux jours de Sommet. Des délégations étrangères sont attendues : 4 d'Amérique latine dont le Brésil, 6 d'Afrique, 4 ou 5 d'Europe. La Ville de Paris n'est pas au nombre des invités mais après vérification auprès de Nancy Neamtan il serait possible d'inviter une délégation de la Ville de Paris et des organismes de la société civile engagés dans la promotion de l'économie sociale.

Des projets sont en cours à Paris et à Montréal dont il faudra tenir compte dans la mise en œuvre de l'accord sur le thème de l'économie sociale :

- à Paris : la création d'une Maison de l'économie sociale pour les promoteurs;
- l'élaboration d'une politique de l'économie sociale par le Conseil régional Île-de-France;
- l'adoption d'une politique d'économie sociale, au printemps 2007 par la Ville de Montréal, misant sur le développement de l'offre (CLD).

Perspectives d'action

- Inviter au Sommet sur l'économie sociale qui aura lieu à Montréal les 16 et 17 novembre 2006 la Ville de Paris et le CRIF, auxquels pourraient se joindre des organismes de la société civile. Prévoir à leur intention un programme de visites sectorielles sur les instruments financiers originaux (caisse populaire d'économie sociale, Investissement Québec, RISQ, FLI (prêts), ...)
- Établir des collaborations transversales avec d'autres objectifs visés par l'accord entre Montréal et Paris : le logement (article, 1), le vieillissement (article 4), la mode éthique dont les ressourceries (article 2), etc.

Article 4 : Sciences de la vie :

Véronique Gerland croit que le vieillissement de la population et ses impacts sur la vie des personnes âgées en milieu urbain devraient constituer l'axe prioritaire de nos échanges avec Paris. Dans le domaine médical et des neurosciences, les maladies du Parkinson et Alzheimer sont à cet égard des plus préoccupantes.

Perspectives d'action

- 3 et 4 octobre 2006 aura lieu à Québec un important congrès international de neurologues où seront sans doute présents les spécialistes de la région parisienne.
- Travailler à établir des jumelages d'entreprises du domaine.
- Encourager les relations de Montréal Technopole de la santé et son homologue parisien.
- Susciter la participation de la Ville de Paris à la Conférence internationale : Design for Aeging qui aura lieu à Montréal en 2008.

Article 5 : Villes de savoir :

Louis Roy explique que les universités sont des moteurs de développement économique, social, culturel et urbain (6 milliard de \$ d'investissement). Montréal est la 2^e ville universitaire en Amérique du Nord après Boston du point de vue du nombre d'étudiants par habitant. Pour améliorer sa force de frappe et améliorer les capacités de financement il faut créer à Montréal, comme il en existe ailleurs dans le monde, un véritable Pôle universitaire.

Perspectives d'action

- 23 et 24 octobre 2006 réunion d'une table de décideurs (50 personnes des universités, de la Ville, du gouvernement du Québec et des entreprises). Des conférenciers étrangers sont attendus : OCDE, un conférencier américain et un conférencier parisien. Dans ce dernier cas le séjour sera pris en charge par le Bureau des affaires internationales.
- Échanger avec la ville de Paris sur les structures d'accueil des étudiants étrangers à partir des travaux réalisés sur le sujet par la Conférence régionale des élus.
- Organiser une téléconférence pour cerner avec nos homologues parisiens des pistes d'action.
- Action triangulaire Montréal /Boston /Paris à valider lors d'une visioconférence qu'il serait utile d'avoir pour identifier des pistes d'action.

Fait le 21 septembre 2006
Colette Robitaille
Conseillère en affaires internationales

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION PARIS - MONTRÉAL,
Paris, le 23 novembre 2006

Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD)